

Projet d'établissement - Herbeumont

1. Préambules

Ce document a été élaboré par les enseignants de l'école et approuvé par le conseil de participation.

Ce projet représente le contrat liant les familles et l'école. En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions tels que définis dans son projet d'établissement.

2. Introduction & généralités

Ce projet d'établissement est élaboré en fonction des :

Décret définissant les Missions prioritaires de l'enseignement fondamental, missions qui sont :

- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.
- Amener tous les enfants à s'approprier des savoirs et à acquérir les compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.
- Préparer tous les élèves à être citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte sur les autres cultures.
- Assurer à tous les élèves des chances d'émancipation sociale.

Décret « école de la réussite »

- Mise en place d'une organisation en cycle.

La circulaire du 10/08/1998

- Assurer la continuité des apprentissages de la première à la sixième année.
- Respecter les rythmes individuels par la différenciation des apprentissages.
- Rendre collective la prise en charge du cycle par un fonctionnement en équipe et par la concertation.
- Distinguer évaluation sommative et certificative.

Projet éducatif et pédagogique du PO (lire ailleurs)

Circulaire 14/09/98

3. Fonctionnement de l'établissement

Cf. règlement des études et règlement d'ordre intérieur.

4. Objectifs prioritaires

Il va de soi que les enfants doivent acquérir des méthodes de travail qui devront les amener à se procurer progressivement une autonomie et des compétences comportementales.

En concordance avec

- les socles de compétences de la Communauté française de Belgique ;
- le décret « Mission » ;
- le décret « Ecole de la réussite pour les enfants de 2 ans ½ à 18 ans » ;
- le projet éducatif du P.O. ;
- les programmes (Maternel et Primaire) du Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces...

Les exigences portent notamment sur le sens des responsabilités (l'attention, la prise d'initiative, le souci du travail bien fait, ...); la capacité d'intégration, le respect des consignes, le soin dans la présentation des travaux, le respect des échéances.

5. Nos spécificités

Située dans un cadre verdoyant, au centre du village, l'implantation d'Herbeumont est localisée dans un superbe bâtiment du début du siècle. La construction, hébergeant également la Poste et les divers services communaux, assure aux enfants un contact avec la réalité de la vie quotidienne. De plus, la présence du commissaire de police aux abords de l'école sécurise les arrivées à l'école et les sorties des classes.

Le calme et la beauté des lieux permettent un épanouissement optimal des enfants.

La population scolaire permet, de par le nombre réduit d'enfants, une ambiance familiale et conviviale. Les 6 années sont subdivisées en 2 classes (1-2-3 et 4-5-6). Le niveau maternel n'est actuellement pas organisé.

Les enseignants habitant le village, les rencontres avec les parents sont multiples ce qui permet un climat chaleureux.

6. Pédagogie de l'établissement.

6.1. CE QUE NOUS FAISONS DÉJÀ AU QUOTIDIEN

6.1.1. Point de vue compétences disciplinaires et transversales

Pour tous les réseaux, pour toutes les écoles, pour toutes les classes, les socles de compétences définissent obligatoirement les compétences de base.

Ce référentiel est donc utilisé.

Le programme utilisé est celui issu de la fédération de notre P.O. : le programme d'études pour l'enseignement primaire de Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces.

Dans chaque implantation, comme les classes sont organisées par cycles ou par groupement d'années (en fonction des populations scolaires et des périodes disponibles) chaque titulaire travaille dans la continuité.

Le travail est aussi souvent organisé selon le rythme des élèves. Les plus lents peuvent donc aller au terme des activités proposées et, quand les plus rapides ont terminé leurs exercices, ils disposent d'un travail de dépassement (souvent sous forme d'un fichier photocopiable autocorrectif). De plus, des exercices de fixation sont souvent mis en place.

6.1.2. Découvertes, productions, créations

- Chaque enseignant connaît l'importance des travaux de rédaction. Cependant, il nous paraît important de donner un sens particulier à ces pratiques. C'est pourquoi, les animations, spectacles, fêtes visites et compte-rendu sont souvent le point de départ les productions écrites. Diverses rédactions, lettres, affiches sont rédigées par les élèves à ces occasions. De plus, certaines activités permettent la création de poésies, chants, danses et saynètes ou autres.
- D'autres productions plus manuelles (bricolage) sont réalisées pour les fêtes des Mères et des Pères.

6.1.3. Articulation cours pratiques/théories

- Au possible, les leçons partent du vécu de l'enfant, de situations mobilisatrices, de la vie quotidienne, de défis, d'expériences. Parfois, des « situations problèmes » amorcent le travail. Cependant, il arrive que la situation requière une leçon magistrale.
- En fonction des situations, l'organisation du travail est frontale ou active.

6.1.4. Equilibre travail individuel et collectif

- La méthode de travail au sein de la classe est laissée à l'appréciation des maîtres. Cependant, afin de favoriser la différenciation dans les méthodes d'apprentissages, les enseignants pourront proposer à leurs élèves, suivant les situations, des travaux individuels, des travaux de groupes, des travaux de recherche ; des travaux à domicile.
- Il va de soi que les enfants doivent acquérir des méthodes de travail qui devront les amener à se procurer progressivement une autonomie et des compétences comportementales.
- Les exigences portent notamment sur le sens des responsabilités (l'attention, la prise d'initiative, le souci du travail bien fait, ...); la capacité d'intégration, le respect des consignes, le soin dans la présentation des travaux, le respect des échéances.
- Comme en section maternelle, le tutorat est utilisé.
- Comme déjà dit, des travaux de dépassement pour les plus rapides sont proposés aux élèves et les classes sont organisées en fonction de la population scolaire et du capital périodes afin d'équilibrer au mieux les classes.

6.1.5. Certification

La participation aux évaluations externes certificatives ou non est imposée. L'évaluation certificative de fin de 6e année sera d'ailleurs obligatoire prochainement

Des évaluations ponctuelles sont faites en cours d'année. Plusieurs bulletins (précédés ou non par une période d'examens) renseignent les parents quant au travail accompli et à l'acquisition des compétences.

Des réunions de parents sont planifiées et des rendez-vous sont organisés dès que cela est nécessaire.

6.1.6. Eveil aux professions

- Outre les animations faites en maternelle, l'appel à des personnes ressources (infirmière, bourgmestre, kiné,...) est quelques fois fait.
- Les écoles participent également à l'opération « Avocat à l'école ».

6.1.7. Accès aux médias

- Les outils modernes sont utilisés : internet, CD-ROM, cassette vidéo, CD.
- Des bibliothèques existent dans les classes (enrichies par l'achat de livres lors de la Saint-Nicolas).
- En partenariat avec la commune, le bibliobus est accessible hebdomadairement.
- Les enfants ont déjà participé au prix **VERSELE**.
- Les enfants de 6e primaire participent, chaque année, à l'opération « Ouvrir mon quotidien ».

6.1.8. Activités culturelles et sportives

Voici une liste, non exhaustive, des activités auxquelles les élèves ont participé les dernières années :

- Classes de dépaysement (classes vertes, de ville ou de mer).
- Théâtre à l'extérieur ou en classe .
- Excursions variées : Zoo d'Amnéville, Parc animalier, Parc Chlorophylle, Crête des cerfs, Han sur Lesse, Paradisio.
- Journée de l'arbre.
- Des visites d'expositions (Vinci, Brel,...) ;
- D'autres visites (la centrale nucléaire de Tihange, la Députation permanente à Arlon, l'aquarium de Liège,...) ;
- Au cours des dernières années, les enfants ont également participé à diverses activités :
 - opération coccinelles ;
 - participation à une journée de sensibilisation sur les droits de l'enfant (Marche Alem) ;
 - promenades en forêt avec un garde forestier ;
 - participation à la journée sportive provinciale (« Une ardeur d'avance) ;
 - journée pêche ;
 - visite d'un aérodrome.

- Des cours de natation sont organisés et pris en charge financièrement par le P.O.(ils sont donc gratuits pour les parents) et un brevet est passé par les élèves.

6.1.9. Citoyenneté

- Les élèves sont sensibilisés au tri des déchets, au respect de l'hygiène au quotidien, à l'alimentation (magasin de friandises équilibrées dans les implantations).
- Un règlement de classe a été rédigé par les enfants et est amendable.
- Les enfants ont par exemple participé aux opérations
 - Tambours de la paix ;
 - Place aux enfants ;
 - cour et village propres ;
 - Télévie ;
 - récolte de piles.
- Des animations ont vu le jour concernant:
 - le respect ;
 - l'alimentation (en partenariat avec les mutualités) ;
 - la sécurité routière.

Des Cours de Benjamin Secouriste organisés par la Croix-Rouge sont proposés aux enfants.

Organisation des tâches en classe (économie d'énergie, propreté, ventilation des locaux,...).

6.1.10. Ouverture sur le quartier

Les soupers des écoles, marchés de Noël, de Pâques, goûter de Noël, soirées cabaret, spectacles de Saint-Nicolas, joggings et autres activités ou sorties permettent régulièrement aux enfants de côtoyer le monde qui les entoure et de s'investir dans leur environnement.

↪ 6.2. NOS ACTIONS CONCRÈTES

6.2.1. Sujet

Développons l'envie de lire.

6.2.2. Buts

La richesse des livres ou autres documents écrits permet aux enfants de s'épanouir, d'apprendre par eux-mêmes, d'élargir leur vocabulaire, de développer leur imaginaire et leur esprit critique.

Il nous semble donc intéressant que chaque enfant ait envie de lire.

6.2.3. Actions concrètes mises en place (en construction)

- **1ère action** : Faire connaître les grands auteurs aux enfants.
- **2ème action** : Sur l'année scolaire, lecture d'un livre par le titulaire.
- **3ème action** : Mise en place, hebdomadairement, d'un atelier lecture dans lequel les enfants lisent librement.
- **4ème action** : Amener les enfants à venir avec leurs livres pour qu'ils puissent les partager.
- **5ème action** : Edification d'un classement des livres ...

6.2.4. Implications

Il va de soi qu'un tel projet doit impliquer tous les élèves de notre école. Tous les domaines doivent y être intégrés et tous les enseignants doivent s'impliquer pour apporter une transversalité dans cet ambitieux projet.